

## Identification

---

Identifiant	68SIS07065
Nom usuel	SIVT ATHANOR
Adresse	5 rue de l'Eglise
Lieu-dit	
Département	HAUT-RHIN - 68
Commune principale	VIEUX THANN - 68348
Caractéristiques du SIS	La Société d'Impression de Vieux-Thann a exploité une usine d'ennoblissement textile soumise à autorisation et réglementée par l'arrêté préfectoral du 2 août 1991, jusqu'à l'arrêt d'exploitation, le 9 octobre 2002, et la mise en liquidation judiciaire de l'établissement.
Etat technique	Site mis à l'étude, diagnostic prescrit par arrêté préfectoral
Observations	En juin 1992, il a été constaté une fuite d'environ 200l de peroxyde d'hydrogène.

La mise en sécurité du site (enlèvement des produits toxiques) a été effectuée par Maître Froehlich, mandataire judiciaire.

Par acte de vente du 30 septembre 2004, La commune de Vieux Thann s'est portée acquéreur du site et a pris en charge les travaux de requalification de la friche. Elle a, auparavant, effectué un diagnostic de pollution remis le 27 mai 2003. L'arrêté du 27 avril 2004 a demandé la réalisation d'une évaluation détaillée des risques au mandataire judiciaire et représentant de l'exploitant défaillant. La commune de Vieux-Thann s'est substituée à ce dernier, lors de la liquidation de l'entreprise, en l'absence de fonds.

Les zones résiduelles de pollution par des métaux et des hydrocarbures ont été mises en évidence lors des études environnementales de 2003/2004. Au cours des travaux, une nouvelle zone de pollution a été identifiée au droit de l'ancien bâtiment de chromage.

Ces zones sont les suivantes (voir plan sur la base BASOL, lien ci-dessous) :

Zone 1 : ancienne zone de stockage de fioul devant la chaufferie (bât .34) traitée par excavation des terres polluées au fioul lourd. Des pollutions résiduelles en métaux lourds sont présentes dans cette zone.

Zone 2 : à proximité de l'ancien bâtiment 15, pollution en métaux lourds.

Zone 3 : zone de l'ancien magasin à proximité du bâtiment 41a et canal, pollution en métaux lourds.

Zone 4 : ancien bâtiment de chromage (51b), pollution en métaux lourds dans la partie ouest.

Zone 5 : portion ouest de l'ancien canal usinier sur l'emprise chantier ne disposant pas de fond en béton, pollution résiduelle en métaux lourds en fonds de fouille.

Zone 6 : à proximité de l'ancien transformateur (bât.60), pollution en métaux lourds.

Ces zones ont fait l'objet des travaux de dépollution préconisés par l'évaluation des risques sanitaires pour la réhabilitation du site.

Phase 1 : la mise en place d'un dispositif de pompage-écrémage de la nappe permettant la purge de la phase flottante d'hydrocarbures et la création d'un barrage hydraulique avec le traitement des eaux pompées empêchant la migration des éventuelles pollutions vers l'aval . Ce dispositif a été exploité depuis le 8 décembre 2005. Les eaux pompées ont été traitées sur charbon actif avant leur rejet dans le milieu naturel, conformément aux exigences de qualité de milieu récepteur.

Phase 2 : la vidange, le nettoyage le dégazage et l'évacuation du fioul lourd de l'ancienne zone de stockage ont été réalisés entre novembre 2005 et février 2006, 200 tonnes ont été éliminées dans une filière agréée.

Phase 3 : une opération d'excavation, tri analytique et élimination de 1800T de terres polluées aux hydrocarbures vers des filières agréées a été réalisée entre février et avril 2006. La teneur en hydrocarbures totaux à la base de l'excavation (comprise entre 3 et 4m de profondeur ) est de 400 à 1200 mg/kg MS soit conforme à l'objectif de dépollution de 1400 mg/kg MS en hydrocarbures totaux.

Phase 4 : une opération d'excavation de 500T de boues et sédiments du canal usiner et élimination des déchets vers une filière agréée avec travaux de curage de la portion du canal sur l'emprise du chantier entre le bâtiment CLIPSO et la sortie du bâtiment HERTLEIN, s'est déroulée de mars à juin 2006.

Phase 5 : les analyses d'eaux souterraines réalisées dans le cadre du suivi de la qualité des eaux souterraines pendant la durée du chantier ont montré lors des 3 campagnes (mars, avril et mai 2006) que l'objectif de dépollution de 275 µg/l (exprimée en indice hydrocarbures) avait été atteint.

Après les travaux de réhabilitation réalisés le site est donc compatible avec les usages envisagés initialement :

zone 1 : voirie, parkings, espaces verts ;

zones 2, 4, 5 et 6 : bâtiments à usage artisanal, industriel ou tertiaire, pouvant abriter un logement de gardien ; bâtiments sans vide sanitaire ;

zone 3 et reste du site : bâtiments à usage artisanal, industriel ou tertiaire, pouvant abriter un logement de gardien, bâtiments sans vide sanitaire, bâtiments à destination d'habitations pour personnes âgées ; mise en place d'un puits canadien avec réseau enterré (en zone non saturée) parfaitement étanche, uniquement sous réserve d'analyse des gaz du sol et ne concernant que les parcelles sur lesquelles les puits seront installés

Une surveillance des eaux souterraines est toujours assurée par la commune de Vieux Thann. Lors de la campagne de 2014, les eaux souterraines présentent des concentrations en arsenic (max 64 µg/l), et en chlorure de vinyle (max 4,51 µg/l).

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	68.0115	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=68.0115">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=68.0115</a>
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	67.0650	<a href="http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/ficheEtablissement.php?champEtablBase=67&amp;champEtablNumero=0650">http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/ficheEtablissement.php?champEtablBase=67&amp;champEtablNumero=0650</a>

## Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1008450.0 , 6753398.0 (Lambert 93)

Superficie totale 80657 m<sup>2</sup>

Perimètre total 1726 m

## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire 17/05/2017

Commune	Section	Parcelle	Date génération
VIEUX THANN	6	256	27/11/2014
VIEUX THANN	6	257	27/11/2014
VIEUX THANN	6	197	27/11/2014
VIEUX THANN	6	268	27/11/2014
VIEUX THANN	6	217	27/11/2014
VIEUX THANN	6	289	27/11/2014
VIEUX THANN	6	290	27/11/2014
VIEUX THANN	6	291	27/11/2014
VIEUX THANN	6	292	27/11/2014
VIEUX THANN	6	265	27/11/2014
VIEUX THANN	6	264	27/11/2014
VIEUX THANN	6	237	27/11/2014
VIEUX THANN	6	240	27/11/2014
VIEUX THANN	6	239	27/11/2014
VIEUX THANN	6	267	27/11/2014
VIEUX THANN	6	266	27/11/2014

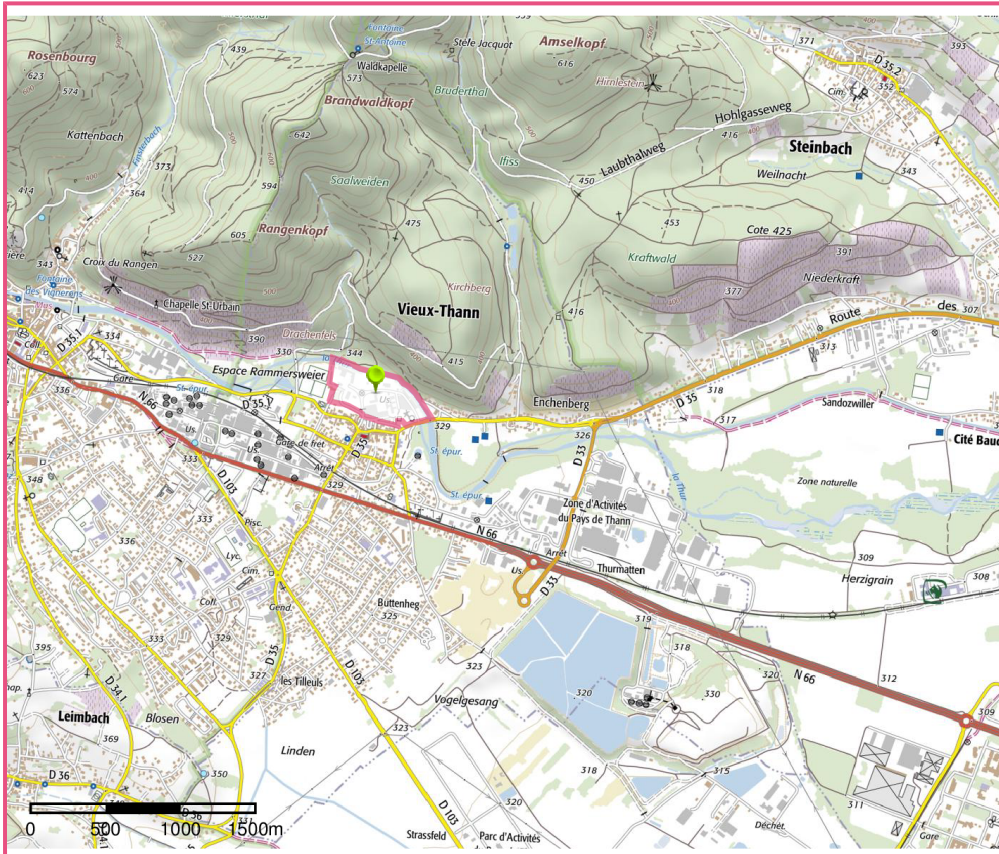
VIEUX THANN	6	250	27/11/2014
VIEUX THANN	6	229	27/11/2014
VIEUX THANN	6	263	27/11/2014
VIEUX THANN	6	262	27/11/2014
VIEUX THANN	6	227	27/11/2014
VIEUX THANN	6	222	27/11/2014
VIEUX THANN	6	235	27/11/2014
VIEUX THANN	6	225	27/11/2014
VIEUX THANN	6	244	27/11/2014
VIEUX THANN	6	245	27/11/2014
VIEUX THANN	6	234	27/11/2014
VIEUX THANN	6	226	27/11/2014
VIEUX THANN	6	185	27/11/2014
VIEUX THANN	6	193	27/11/2014
VIEUX THANN	6	180	27/11/2014
VIEUX THANN	6	206	27/11/2014
VIEUX THANN	6	207	27/11/2014
VIEUX THANN	6	208	27/11/2014
VIEUX THANN	6	201	27/11/2014
VIEUX THANN	6	202	27/11/2014
VIEUX THANN	6	251	27/11/2014
VIEUX THANN	6	213	27/11/2014
VIEUX THANN	6	252	27/11/2014
VIEUX THANN	6	253	12/04/2018
VIEUX THANN	6	254	12/04/2018
VIEUX THANN	6	255	12/04/2018
VIEUX THANN	6	203	12/04/2018
VIEUX THANN	6	247	12/04/2018
VIEUX THANN	6	188	12/04/2018
VIEUX THANN	6	216	12/04/2018
VIEUX THANN	6	224	12/04/2018
VIEUX THANN	6	223	12/04/2018
VIEUX THANN	6	541	12/04/2018
VIEUX THANN	6	560	12/04/2018
VIEUX THANN	6	559	12/04/2018
VIEUX THANN	6	283	12/04/2018
VIEUX THANN	6	544	12/04/2018
VIEUX THANN	6	545	12/04/2018
VIEUX THANN	6	241	12/04/2018

VIEUX THANN	6	242	12/04/2018
VIEUX THANN	6	243	12/04/2018
VIEUX THANN	6	285	12/04/2018
VIEUX THANN	6	277	12/04/2018
VIEUX THANN	6	275	12/04/2018
VIEUX THANN	6	276	12/04/2018
VIEUX THANN	6	278	12/04/2018
VIEUX THANN	6	274	12/04/2018
VIEUX THANN	6	260	12/04/2018

## Documents

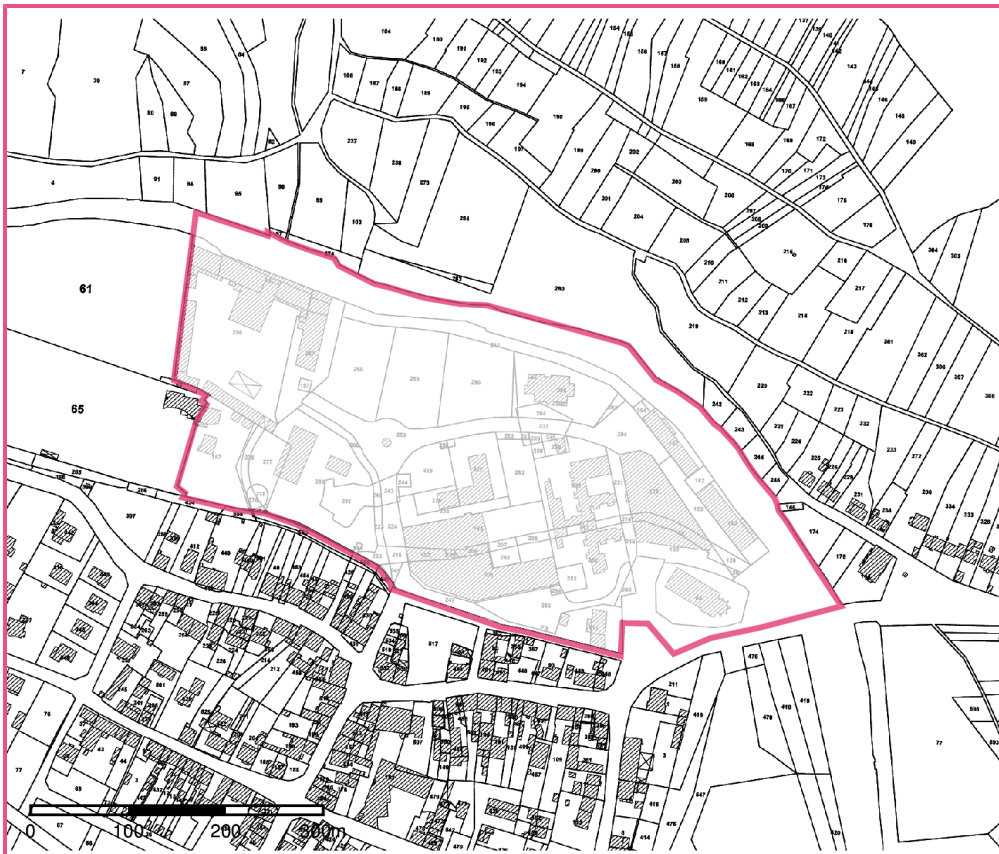
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 68SIS07065



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 68SIS07065